

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-six juin, à 20h30, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Alain MOMON, Maire.

Etaient présents:

Alain MOMON, Daniel DESSOGNE, Eric SAINT SEBASTIEN, Brigitte GOUYON, Michel DOYEN, Valérie BOCQUEL, Daniel PIGNOT, Olivier BEUDAERT, Régine BRAUN, Pascale PALARD, Gerty EMBOULÉ, Josiane PACHOLSKI, Sébastien DERREUMAUX

Absents excusés avec procuration:

Maud THOURY pouvoir à Daniel DESSOGNE
Bernadette CAPDEVILLE pouvoir à Michel DOYEN
Hermann TYNDAL pouvoir à Brigitte GOUYON
Geneviève DARGNAT pouvoir à Josiane PACHOLSKI
Elisabeth FRONTIN pouvoir à Eric SAINT SEBASTIEN

Absents : Sébastien PELLERIN, Alain GUYONNET, Nassima VIGUIER, Nicolas POUZET, Adeline FAIDER-LOGET

Formant la majorité des membres présents, il a été procédé à la désignation d'un **secrétaire de séance** : Josiane PACHOLSKI

ORDRE DU JOUR

1. RH : ouverture de poste d'Adjoint du Patrimoine Principal de 1^{ère} classe
2. RH : création de 4 contrats en CDD pour la Maison de l'Enfant
3. RH : renouvellement du contrat de l'intervenante sportive aux écoles
4. DGFIP : admission en non-valeur d'une créance 2025
5. Renouvellement du délai d'un placement financier
6. Inscription d'une statuette au titre des Monuments historiques
7. Convention de partenariat avec l'agence Postale pour bénéficier du CEE (Certificat d'Économies d'Énergie)
8. SDIS de Moret : demande de subvention pour leur projet à New York
9. Association Volley Plus Haut demande de subvention
10. Association Elemen' Terre demande de subvention
11. Déclaration d'Intention d'Aliéner
12. Marché entretien ménager des bâtiments communaux
13. RH : Création de 5 contrats en CDD pour les services techniques
14. Installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture du gymnase

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h30, constate que le quorum est atteint.

1. Ressources Humaines – Ouverture de poste d'Adjoint du Patrimoine Principal de 1^{ère} classe

En prévision d'un départ à la retraite dans la filière culturelle au 1^{er} octobre 2025, il est proposé d'ouvrir un poste d'Adjoint du Patrimoine Principal de 1^{ère} classe. Ce poste permettra d'assurer la continuité du service.

Vote POUR à l'unanimité.

2. RH – Création de 4 CDD pour la Maison de l'Enfant (ALSH)

Suite à l'arrêt des contrats PEC (Parcours Emploi Compétences) en 2025, il est nécessaire de créer 4 CDD pour assurer l'encadrement des enfants :

- Un CDD saisonnier (30 juin au 28 août) pour renforcer l'équipe durant l'été.
- Un CDD (6 octobre au 31 décembre) pour garantir la continuité jusqu'à la fin de l'année.
- Deux CDD (29 août au 31 octobre) déclenchés en cas de non-recrutement de volontaires en service civique.

Vote POUR à l'unanimité.

3. Renouvellement du contrat de l'intervenante sportive

Le contrat de l'intervenante sportive prenant fin le 4 juillet 2025, il est proposé de le renouveler du 1^{er} septembre 2025 au 3 juillet 2026.

Contrat à temps non complet (23h30/35h), grade d'adjoint d'animation, échelon 10 (IB 419 / IM 377).

Ce renouvellement assure la continuité des activités sportives dans les écoles.

Vote POUR à l'unanimité.

4. Admission en non-valeur d'une créance

Une créance de 588,30 € (factures de cantine 2023-2024) est devenue irrécouvrable pour cause de surendettement du débiteur. Le Trésor Public recommande l'admission en non-valeur.

Vote :

9 POUR

7 CONTRE : Mr Momon, Mr Doyen, Mme Capdeville, Mr Saint Sébastien, Mme Braun, Mr Derreumaux

2 ABSTENTIONS : Mr Tyndal et Mme Frontin

5. Finances – Prolongation d'un placement financier

Un placement financier de 450 000 € (emprunt Crédit Agricole) arrive à échéance le 31 juillet 2025.

Ainsi, il est proposé de prolonger pour une durée de 12 mois le placement de 450 000 €, constitué d'une partie de l'emprunt de 700 000 € souscrit auprès du Crédit Agricole, dédié à la rénovation des bâtiments communaux.

Cette démarche permettra de maintenir une gestion financière prudente et optimisée des fonds disponibles

Vote POUR à l'unanimité.

6. Patrimoine culturel – Restauration / Demande de protection MH

Suite à la chute d'un parement intérieur, l'accès par le portail principal de l'église Saint Fortuné a été temporairement interdit par mesure de sécurité.

Dans ce contexte, le grand tableau situé au-dessus de ce portail a été déposé. Sa protection a été assurée par la commune, conformément aux instructions et sous la supervision d'une conservatrice du Patrimoine.

À la suite de cette opération, la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles) a procédé à une visite de contrôle, portant notamment sur la protection et les conditions de stockage du tableau.

Lors de cette visite, plusieurs objets présents dans l'église ont été examinés, dont une statue d'évêque provenant d'une niche de la Fontaine Saint-Fortuné, identifiée comme un objet remarquable. Il est proposé d'engager la procédure de protection au titre des Monuments Historiques.

Vote POUR à l'unanimité.

7. Énergie – Sollicitation de financement via les C2E (Certificats d'Économies d'Énergie)

La commune souhaite valoriser les travaux de réhabilitation énergétique du complexe sportif via le dispositif C2E.

Les travaux de réhabilitation énergétique engagés par la commune peuvent bénéficier d'un financement au titre des Certificats d'Économies d'Énergie (C2E), dispositif national visant à encourager les économies d'énergie.

Une convention sera signée avec La Poste, acteur mandaté dans ce cadre.

Vote POUR à l'unanimité.

8. Subvention exceptionnelle – SDIS de Moret (déplacement à New York)

Le SDIS participera à un événement commémoratif à New York le 28 septembre, en mémoire du 11 septembre 2001.

Cette initiative vise à honorer la mémoire des 343 pompiers du FDNY, des forces de l'ordre et des milliers de civils disparus lors de cette tragédie, tout en valorisant l'engagement des pompiers français dans cette démarche de fraternité et de solidarité.

Le Conseil municipal a décidé d'attribuer une subvention de 800 €

Vote POUR à l'unanimité.

9. Subvention – Association VOLLEY PLUS HAUT

L'association VOLLEY PLUS HAUT attendait la nomination de son nouveau président, intervenue lors de son AG du 25 juin 2025, pour finaliser et transmettre officiellement sa demande de subvention d'un montant de 1 500 € en mairie.

Le Conseil municipal a décidé de leur attribuer une subvention de 1000 €

Vote :

POUR à la majorité

2 CONTRE : Mme Braun et Mme Bocquel

10. Subvention – Association ELEMEN'TERRE

Une association demande une subvention de 300 €

Cette association développe et anime des ateliers pédagogiques autour :

- de la méthode Montessori ;
- du soutien scolaire individualisé pour enfants et adolescents ;
- de la gestion des émotions et du développement personnel ;
- de conférences et formations à destination des familles et des professionnels de l'enfance.

La subvention demandée permettrait de couvrir une partie des dépenses de démarrage, notamment l'achat de matériel pédagogique et de fournitures nécessaires à la mise en œuvre des ateliers.

Le Conseil décide de ne pas attribuer de subvention à cette association.

3 ABSTENTIONS : Mr Dessogne, Mme Thoury et Mr Momon

11. Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA)

- DIA n°202500012 – Parcelle avec habitation, rue des Châtaigniers – 233 500 €
- DIA n°202500013 – Terrain à bâtir, rue du Panorama – 80 000 €

Questions diverses

12. Marché d'entretien ménager des bâtiments communaux

Dans le cadre de la procédure de renouvellement du marché d'entretien ménager des bâtiments communaux, 8 entreprises ont retiré le dossier, mais seule une offre a été reçue, celle de la société ENTHENA.

Des ajustements ont été faits (sites supprimés, heures modifiées).

Le coût reste stable : 9 984 € TTC/mois.

Décision reportée à septembre 2025 pour étude de l'offre en commission CAO

13. Le Conseil approuve la création de 5 contrats saisonniers pour l'été.

Un agent des services techniques démissionne à partir du 30 juin 2025 et un autre agent est absent depuis un certain temps sans possibilité de retour dans l'immédiat, pour des raisons médicales.

Cet environnement impose à la collectivité de recourir à des contrats saisonniers pour assurer la qualité du service et renforcer les équipes pendant la période estivale, période où la charge de travail est la plus intensive.

Ainsi, il est proposé la création de cinq contrats à durée déterminée (CDD) pour couvrir les besoins aux mois de juillet et août :

- 4 CDD saisonniers à temps complet
- 1 CDD saisonnier à temps non complet, à hauteur de 19 heures hebdomadaires

Vote POUR à l'unanimité.

14. Installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture du gymnase

La réhabilitation énergétique du gymnase comprend l'installation de panneaux photovoltaïques en toiture, en complément des autres travaux.

Par délibération n°2024-052 du Conseil municipal du 17 septembre 2024, le marché a été attribué à l'entreprise Soprema.

Cette dernière a sous-traité la fourniture, la pose et le raccordement de l'installation photovoltaïque à l'entreprise SYS ENR. À ce jour, le raccordement au réseau Enedis n'est pas encore réalisé.

À la suite d'un échange avec Enedis, SYS ENR a demandé qu'une délibération du Conseil municipal soit prise afin de :

- confirmer la décision de la Commune d'installer des panneaux photovoltaïques sur la toiture du gymnase ;
- opter pour un dispositif d'autoconsommation collective.

Il est donc proposé au Conseil municipal de valider officiellement cette orientation par délibération, afin de finaliser les démarches administratives de raccordement auprès d'Enedis

Vote POUR à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 22h15

*Le secrétaire de séance,
Josiane PACHOLSKI*

*Le Maire,
Alain MOMON*